

Appel à Projet

« IN SITU 0.5 » 2010. 5ème Rencontre

Land Art , Arts visuels en Camargue

Thème 2010 : la lumière

La manifestation se déroulera du 08 au 15 mai 2010 avec une exposition des œuvres jusqu'au 15 juillet 2010.

Elle donnera lieu à l'installation d'œuvres in situ sur le site du Mas du Grand Arbaud à Gageron en Camargue, sur la commune d'Arles. Chaque projet devra présenter une œuvre originale pour la manifestation

« INSITU 0.5, 5^{ème} Rencontre Land Art, arts visuels en Camargue 2010 ».

Pour l'édition 2010, le thème de réflexion proposé est **la lumière**, les travaux, œuvres et projets artistiques devront s'articuler autour de cette thématique centrale. La lumière peut être sujet ou médium de l'œuvre, elle peut être déclinée de différentes manières : lumière du jour, de la nuit, lumière artificielle ou naturelle.

La dualité jour-nuit : les œuvres seront visibles durant deux nuits, elles seront donc naturellement amenées à évoluer et à se métamorphoser entre le jour et la nuit.

Seront privilégiés les projets en relation avec le patrimoine naturel, la population locale et ses activités et surtout avec les particularités du lieu d'installation : Mas du Grand Arbaud. Enfin, les projets peuvent se présenter sous diverses formes d'expression : sculpture, installation vidéo, installation photo, ballade sonore, performance, Land Art.

Une indemnité de prestation de 800 euros pour la création et la réalisation d'un projet conçu spécialement pour « In Situ 0.5 » 2010 ainsi qu'un forfait de déplacement pour **un trajet aller et retour** depuis le lieu de résidence de l'artiste sur la base de **0,26 euros** du kilomètre à une hauteur ne dépassant pas **400 euros**. Les frais de déplacement et de création seront versés fin juin.

10 artistes, au maximum, dont 3 à 4 de la Région PACA, seront retenus pour participer à la manifestation. La sélection d'un artiste ne peut être effective deux années consécutives.

1/ Prix du jury : 2500€

L'association décernera le prix Cultures Nomades Production à une des œuvres.

2/ Présence de l'artiste :

- L'artiste sera reçu en résidence à partir du samedi 8 mai au soir jusqu'à lundi 17 mai au matin à la charge de l'association.
- L'accueil de tous les artistes se fera le **samedi 8 mai à 16h00**. Leur présence est donc indispensable.
- Les artistes devront être présents le **Mercredi 12 mai toute la journée** sur leur lieu d'installation pour le reportage photographique.
- L'installation finale devra être terminée pour le vendredi 14 mai 2010, date butoir.
- L'artiste devra être présent le jour du vernissage, le samedi 15 mai 2010.

3/ Précisions :

- L'œuvre achevée devra être fidèle au projet présenté (moyennant des adaptations mineures soit pour des raisons techniques soit pour l'articulation des œuvres entre elles sur le site. Ces adaptations seront établies en relation avec le directeur artistique)
- La création de l'œuvre devra se faire essentiellement in situ et au besoin partiellement dans l'atelier de l'artiste.
- L'artiste **se déplacera avec son propre matériel et devra être autonome dans la progression de son travail** (outillage personnel obligatoire, fabrication et déplacements sur place autonomes).
- L'artiste devra **bien assurer son installation (par exemple par un câblage solide) qui tiendra toute la durée de la manifestation. Il est à noter que le site est parfois balayé par des vents violents pouvant venir du Nord, du Nord-ouest ou du Sud-est.**
- Les matériaux naturels ou synthétiques **ne devront pas occasionner de pollution** dans le milieu d'installation.
- Chaque artiste doit s'acquitter d'une responsabilité civile et d'une assurance maladie.
- L'artiste prévenu à l'avance acceptera de rencontrer les journalistes, d'échanger avec la population locale et les écoles.

4/ Dossier de Candidature :

Il doit être envoyé par la poste à l'adresse suivante :

CULTURES NOMADES PRODUCTION

60, Rue de Chartrouse

13200 Arles - France

Tél : 04 90 49 89 10

Email : cnp@hotmail.fr

Site Internet : <http://culturesnomades.org>

5/ Le dossier constitué de documents non agrafés doit contenir :

- Un curriculum vitae de l'artiste (accompagné d'un press book)
- Une présentation écrite de sa démarche et de sa recherche.
- Sur un format A3, un projet d'installation (dessin, photo, photomontage précis) avec légende : un titre et un texte explicatif court.
- A part, sur un format A4, une note explicative plus importante avec une fiche technique détaillée présentant les matériaux, les dimensions de l'œuvre, sa disposition dans l'espace.
- A part, 3 visuels de format A4 maximum présentant des œuvres déjà réalisées par l'artiste.

Après la sélection, à partir de début février 2010, un texte de présentation de l'œuvre sera demandé à l'artiste

Pour le retour du dossier, joindre une enveloppe suffisamment affranchie libellée à l'adresse de l'artiste. Le cas échéant, le dossier ne sera pas renvoyé.

6 /Date limite d'envoi des dossiers : 30 janvier 2010.

Le jury, composé de membres du bureau de l'association et de personnalités du milieu artistique, se réunira début février 2010 pour la sélection des dossiers.

Nous avertirons les artistes sélectionnés le 10 février et nous vous adresseront, par écrit, une convention à signer établie entre les deux parties.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site Web de l'association, nous téléphoner ou nous envoyer un mail.

